



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Conflit israélo-palestinien

Question au Gouvernement n° 4026

Texte de la question

CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN

M. le président. La parole est à M. Michel Herbillon.

M. Michel Herbillon. Nous ne pouvons pas rester impuissants devant la tragédie qui déchire actuellement le Proche-Orient. Nous assistons en effet, entre Israël et la Palestine, à une terrifiante escalade des tensions, qui atteignent un degré de violence que la région, pourtant régulièrement meurtrie, n'avait pas connu depuis des années.

Face à cette résurgence d'un conflit déjà terriblement meurtrier, nous ne pouvons pas mettre sur le même plan le Hamas, un groupe terroriste et islamiste radical, et un État démocratique comme Israël. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM. – Mme Agnès Thill et M. Meyer Habib applaudissent également.*) Le Hamas a régulièrement mené la politique du pire en torpillant les processus de paix, quitte à instrumentaliser les souffrances de la population palestinienne. Face à ses attaques, Israël défend légitimement son droit à exister et à vivre en sécurité. (Mêmes mouvements.)

Mais les tensions actuelles s'inscrivent dans un contexte de crise politique et d'instabilité institutionnelle qui perdure depuis deux ans dans l'État hébreu. Elles expriment aussi le refus de la population arabe de l'accroissement du nombre de colonies. Cet engrenage de violences ne semble plus avoir de limite, et ce sont encore une fois les populations civiles qui en sont les premières victimes. Aux tirs de plus de 3 000 roquettes sur Israël par le Hamas ont succédé en représailles les frappes de Tsahal sur la bande de Gaza. On déplore, en une semaine, plus de 220 morts et plus de 1 000 blessés, principalement du côté palestinien.

Désormais, la communauté internationale doit obtenir au plus vite un cessez-le-feu et amorcer la désescalade. Alors que les États-Unis semblent se désintéresser du conflit et que les trois réunions du Conseil de sécurité des Nations unies n'ont débouché sur aucune position commune, la France a un rôle majeur à jouer. Comment compte-elle agir concrètement pour sortir de cette impasse diplomatique et relancer le processus de paix enlisé depuis vingt ans ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé du commerce extérieur et de l'attractivité.

M. Franck Riester, ministre délégué chargé du commerce extérieur et de l'attractivité. Je l'ai dit, la situation au Proche-Orient est grave. La France exprime très clairement son attachement indéfectible à la sécurité d'Israël. Nous condamnons les tirs de roquettes : ils sont inacceptables et doivent cesser immédiatement. Les autorités israéliennes doivent quant à elles faire preuve de retenue dans leur réponse militaire et agir de façon proportionnée, dans le respect du droit international. Encore une fois, nous devons veiller à la sécurité des populations civiles de Gaza et trouver les voies et moyens d'une cessation des hostilités.

C'est ce que fait le Gouvernement à travers les actions du Président de la République, du ministre de l'Europe et des affaires étrangères et de nos représentants au sein du Conseil de sécurité des Nations unies.

M. Maxime Minot. Vous mettez sur le même plan Israël et la Palestine !

M. Franck Riester, ministre délégué . Soyons clairs : la situation actuelle est aussi la conséquence d'une absence de perspectives politiques qui n'a que trop duré et qui continuera de produire des violences tant qu'elle se prolongera. Sans la volonté très claire d'avancer résolument vers une solution à deux États dans le cadre des résolutions du Conseil de sécurité et du droit international, nous ne parviendrons pas à sortir de ce conflit souvent latent, qui embrase actuellement le Proche-Orient. C'est en ce sens que la France agit au quotidien, particulièrement dans ce moment de crise.

M. Frédéric Reiss. Verbiage !

Données clés

Auteur : [M. Michel Herbillon](#)

Circonscription : Val-de-Marne (8^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4026

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Commerce extérieur et attractivité

Ministère attributaire : Commerce extérieur et attractivité

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mai 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 mai 2021](#)